

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Arts Visuels	
Orientation	-	
Intitulé du module	Art-définition I	
Code	2AV14	AAV303743F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre	
Crédits ECTS	8	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module vise à l'élaboration d'une démarche personnelle en développant les bases d'un concept susceptible d'être alimenté au fil des expérimentations en atelier, sur le court, moyen et long terme.</p> <p>Il s'agit dès lors d'acquérir une capacité à développer une ligne de travail, et d'être en mesure d'en révéler le contenu afin de le rendre intrinsèque à la forme.</p>
Contenu et formes d'enseignement	Engagement d'un travail de recherche personnel accompagné d'expérimentations pratiques en atelier avec l'encadrement des professeur·e·s et intervenant·e·s de la filière (12 périodes hebdomadaires).
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignant·e·s	Professeur·e·s et intervenant·e·s du BA Arts Visuels

Responsable du module	Stéphane Kropf	
Descriptif validé le	15 juillet 2020	par Stéphane Kropf